



PROCES VERBAL N° 04//12/CNCPM

L'an deux mille douze et le lundi 12 Mars, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba OULD Moulaye Zein, son Président.

Etaient présents :

- Mohamed Abdallahi Ould Zeine, Membre du CP
- Ahmed Salem Ould Bouboutt, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, Membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim , Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier

L'ordre du jour comportait les points suivants :

1°) Commission de Passation des Marchés Publics Secteurs Rural et Sécurité Alimentaire

Commissariat à la Sécurité Alimentaire

Examen de la lettre n° 0014/CMSRSA du 12 mars 2012, demandant l'autorisation de passation de cinq marchés par entente directe pour l'acquisition d'aliments de bétail du programme EMEL 2012.

Décision :

Après examen des dossiers reçus, la Commission autorise la passation des marchés par entente directe ci-dessous.

- 1) Acquisition de 25.000 tonnes d'aliments de bétail pour un montant hors TVA de 3.375.000.000 Ouguiyas auprès de l'Ets HUILERIE BA MARIAMA, et un délai de livraison immédiat, sous réserve d'y ajouter la TVA ;
- 2) Acquisition de 8.000 tonnes d'aliments de bétail pour un montant hors TVA de 1.072.000.000 Ouguiyas auprès de l'Ets MAJID, et un délai de livraison immédiat, sous réserve d'y ajouter la TVA ;
- 3) Acquisition de 12.000 tonnes d'aliments de bétail pour un montant hors TVA de 1.620.000.000 Ouguiyas auprès de l'Ets TEMWIN, et un délai de livraison immédiat, sous réserve d'y ajouter la TVA ;
- 4) Acquisition de 20.000 tonnes d'aliments de bétail pour un montant hors TVA de 2.700.000.000 Ouguiyas auprès de l'Ets GMCI, et un délai de livraison immédiat, sous réserve d'y ajouter la TVA ;
- 5) Acquisition de 20.000 tonnes d'aliments de bétail pour un montant hors TVA de 2.840.000.000 Ouguiyas auprès de l'Ets MATRIX, et un délai de livraison immédiat, sous réserve d'y ajouter la TVA ;

2°) Commission de Passation des Marchés des Secteurs des Infrastructures

Direction des Bâtiments et des Equipements Collectifs DBEC)

Examen de la lettre n°0019/CPMSI du 12 mars 2012, relative à la demande d'autorisation de lancement de deux dossiers d'appel d'offres suivants :

- Dossier d'appel d'offres national ouvert pour la construction d'une mosquée à Nouadhibou ;
- Dossier d'appel d'offres international ouvert pour la construction d'un complexe olympique à Nouadhibou.

Décision :

Sur la base des éléments fournis, la Commission n'a pas d'objection au lancement de deux dossiers d'appel d'offres, sous réserve de la prise en compte des observations en annexe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 13H 20, les jours, mois et an que dessus.

**Le Président de la CNCMP
AHMED BABA OULD MOULAYE ZEIN**

Les Membres

Mohamed Abdallahi Ould Zeine

Ahmed Salem Ould Bouboutt

Brahim Ould Hamed

Yacoub Ould Haibelty

Ciré Amadou

Raifa Mint Kassim

Abderrahmane Abdoul

